

# Appel à tous nos collègues des crèches VYV3 Pays de la Loire

Chers collègues,

Nous, salariés de la petite enfance du Pôle VYV 3 Pays de la Loire nous sommes réunies à notre initiative en assemblée générale avec le soutien du syndicat Force Ouvrière le jeudi 2 février à la Bourse du Travail d'Angers, afin de discuter et d'élaborer nos revendications et des moyens d'actions pour les faire aboutir.

Partout, dans tous nos Etablissements, nous constatons :

- **Des salaires qui ne nous permettent plus de vivre de notre travail**
- **La perte généralisée des droits,**
- **La dégradation des conditions de travail**
- **Une perte sans précédent de l'attractivité de nos métiers.**

Pour nous, salariés de la petite enfance et le syndicat Force Ouvrière, il faut s'attaquer aux causes de la pénurie de personnel dans les structures d'accueil : rémunération trop faible, manque d'attrait des formations, conditions de travail dégradées, pénibilité non reconnue... Elles sont autant de facteurs qui peuvent expliquer la pénurie actuelle de personnel.

En outre, le gouvernement voudrait nous faire travailler jusqu'à 64 ans en faisant peser sur nous, salariés victimes d'une paupérisation une réforme injuste qui n'a aucune légitimité sociale et structurelle.

Nous revendiquons :

- **L'augmentation immédiate de nos salaires à hauteur de l'inflation**
- **L'embauche immédiate sur tous les postes vacants de personnel qualifié.**
- **L'obtention des 183 € pour tous les exclus du Ségur à compter du 1er juin 2021**
- **L'obtention intégrale de la prime décentralisée dans la CCN 51 sans aucun abattement**
- **Des ratios d'encadrement à 50/50, hors apprentis**
- **Des remplacements systématiques en cas d'absence de salarié**
- **Un temps d'analyse de la pratique de 2 heures/mois dans toutes les structures**
- **Le respect du taux d'accueil par professionnel auprès de l'enfant.**
- **Un plan ambitieux de formation des salariés**
- **L'ouverture massive de places en formation initiale**
- **L'Abandon de la loi Taquet**
- **La suppression immédiate des trois jours de carence avec prise en charge intégrale par l'employeur**
- **Abandon de la réforme des retraites**

Le 6 février, une délégation composée de 4 collègues et la déléguée syndicale FO a été reçue par la direction. Elle nous a simplement proposé une prime mensuelle de 35€ Brut et la mise en place du ticket restaurant. Bien loin des revendications que nous avons formulées.

Le 7 février à l'occasion de la journée de grève interprofessionnelle contre la réforme des retraites, une cinquantaine de salariées des crèches se sont réunies devant le siège rue des Pont de Cé.

Une nouvelle fois une délégation s'est présentée à la direction qui simplement réitérer ses propositions de la veille.

**Nous, salariés de la petite enfance, sommes logés à la même enseigne. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus juste continuer à survivre avec notre salaire et accueillir les enfants dans des conditions toujours plus dégradées.**

Nous nous adressons à vous, c'est le moment d'agir tous ensemble pour enfin améliorer notre situation.

**Nous appelons toutes celles et tous ceux qui sont d'accord avec nos revendications, salariés comme familles à signer cette pétition.**

Nous appelons également les organisations syndicales du pôle en accord avec nos revendications à nous rejoindre.

NOM – PRENOM Famille / Salarié(e)	STRUCTURE	ADRESSE MAIL*	SIGNATURE

**Retourner cette pétition par mail à [fomutualite@gmail.com](mailto:fomutualite@gmail.com) ou en photo par téléphone à Florence DOUX, Déléguée Syndicale FO au 06 62 52 25 11**

\*Si vous souhaitez recevoir des informations de la part du syndicat FO.